

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 118/02

ÉFAI – 020262 – AMR 34/027/02

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## EXÉCUTION EXTRAJUDICIAIRE PRÉSUMÉE / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

### GUATÉMALA

**César Posadas (h)**

**Edgar López (h)**

**Mario Castro (h)**

**les autres employés de la *Tipografía Nacional* (imprimerie nationale)**

**Conchita Mazariegos (f), avocate**

**Alfonso Novales (h), avocat**

**Anabella de León (f), députée**

**Magda Arceo (f), ancienne députée**

**Personne tuée : César Augusto Rodas Furlán (h), employé de l'imprimerie nationale**

Londres, le 22 avril 2002

La directrice de la *Tipografía Nacional* (imprimerie nationale) du Guatemala a fui le pays parce qu'elle avait reçu des menaces de mort, après avoir accusé le vice-président Juan Francisco Reyes d'avoir illégalement ordonné à cet organisme public d'imprimer des tracts mettant en cause un autre représentant de l'État. Des employés de l'imprimerie dont le témoignage étayait ces accusations ont également été menacés de mort, et l'un d'eux a été victime de meurtre. Amnesty International estime que toutes les personnes mentionnées ci-dessus sont en grand danger.

En août 2001, le vice-président Juan Francisco Reyes aurait ordonné à l'imprimerie nationale de produire des tracts mettant en cause le responsable de la chambre de commerce du Guatemala, Jorge Briz. Ces tracts étaient apparemment destinés à jeter le doute sur les allégations de ce dernier, selon lesquelles l'imprimerie nationale fabriquait de faux papiers d'identité pour des sympathisants du gouvernement, afin qu'ils puissent voter plusieurs fois dans le cadre des prochaines élections.

Silvia Josefina Méndez, qui était alors directrice de l'imprimerie, a accusé Juan Francisco Reyes d'abus de pouvoir et de détournement de fonds publics. Ces allégations ont été étayées par les témoignage d'ouvriers de l'imprimerie. Peu après, des hommes armés ont tenté de s'introduire de force chez Silvia Josefina Méndez, et elle a commencé à recevoir des menaces de mort. Cette femme s'est exilée depuis avec sa famille. Le ministère public, le Congrès ainsi que la Mission de vérification des Nations unies au Guatemala (MINUGUA) mènent des investigations sur ces accusations.

César Augusto Rodas Furlán était un témoin clé, qui était non seulement impliqué dans l'impression illégale de ces tracts mais connaissait aussi l'identité de ceux qui en avaient pris livraison et le numéro d'immatriculation des véhicules qu'ils avaient utilisés pour les transporter. Il a demandé à être protégé et s'est renseigné sur la possibilité d'obtenir asile à l'étranger, mais il a été abattu le 15 février. Les autorités soutiennent qu'il a été victime d'un crime ordinaire, mais des groupes de défense des droits humains pensent que ceux qui l'ont tué voulaient éliminer un témoin et intimider les autres personnes impliquées dans cette affaire.

César Posadas faisait fonctionner une presse qui a servi à imprimer une partie des tracts. Ce mois-ci, il s'est réfugié dans la clandestinité après avoir été menacé de mort par téléphone de manière répétée. Son collègue Edgar López a reçu des menaces de mort similaires, et le 15 avril, le ministère public l'a installé dans un endroit sûr. Néanmoins, au bout de deux jours, on lui a déclaré que les lieux n'étaient plus disponibles, et il a été reconduit à son domicile. Deux jours plus tard, Mario Castro a signalé que cinq hommes armés avaient attaqué sa femme et son fils. Des témoins ont vu la police arrêter deux de ces hommes, mais les forces de l'ordre ont affirmé par la suite qu'elles n'avaient appréhendé qu'un seul individu.

Les députées Magda Arceo et Anabella de León, membres de deux partis d'opposition distincts, ont entrepris d'enquêter sur cette affaire. D'après les informations recueillies, des voitures aux vitres opaques ont commencé à suivre régulièrement ces deux femmes et les membres de leur famille, notamment les enfants de Magda Arceo. Toutes deux ont également indiqué avoir été menacées et mises en garde de manière répétée par téléphone. Elles ont déclaré à Amnesty International qu'un correspondant leur avait dit d'être très prudentes, car des agents des forces de sécurité les suivaient et allaient provoquer un « accident ». Magda Arceo a abandonné ses fonctions de députée en octobre et quitté le pays avec sa famille. Elle y est toutefois retournée à plusieurs reprises, pour y accomplir des démarches liées à cette affaire, et se trouvait au Guatemala lorsque César Augusto Rodas Furlán a été tué.

Deux avocats, Conchita Mazariegos et Alfonso Novales, qui ont porté plainte contre le vice-président, ont également indiqué avoir reçu des menaces. En mars, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a demandé que des mesures conservatoires soient prises en faveur de ces deux juristes et de cinq employés de l'imprimerie nationale. Il semble que de telles dispositions aient été adoptées en faveur des témoins, mais les personnes impliquées dans cette affaire sont toujours en danger, et plusieurs témoins s'efforcent apparemment d'obtenir asile à l'étranger.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par la sécurité des personnes nommées ci-dessus, qui sont victimes de menaces et d'actes d'intimidation depuis qu'elles sont impliquées dans une affaire d'abus de pouvoir imputé au vice-président Juan Francisco Reyes ;
- appelez les autorités à mener une enquête sur l'homicide dont a été victime le témoin César Augusto Rodas Furlán, et à traduire en justice les responsables présumés ;
- exhortez-les à garantir la sécurité de toutes les personnes impliquées dans cette affaire ;
- demandez instamment que les accusations portées contre le vice-président Juan Francisco Reyes fassent l'objet d'une enquête approfondie et que toute infraction à la loi soit dûment sanctionnée, afin d'empêcher d'autres violations des droits humains.

**APPELS À :**

**Président de la République :**

Lic. Alfonso Portillo Cabrera  
Presidente de la República de Guatemala  
6ª Avenida "A" 4-41, Zona 1  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
**Télégrammes :** Presidente de la República de Guatemala,  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
**Fax :** + 502 239 0090  
**Formule d'appel :** *Excelentísimo Señor Presidente, /*  
Monsieur le Président de la République,

**Procurador General de la Nación (Procureur général dépendant de l'exécutif) :**

Lic. Carlos García Regás  
Procurador General de la Nación  
Procuraduría General de la Nación  
15 Avenida 9-69, Zona 13  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
**Télégrammes :** Procurador General, Ciudad de Guatemala,  
Guatemala  
**Fax :** + 502 332 1804  
**Formule d'appel :** *Señor Procurador General, /* Monsieur le Procureur général,

**Président du Congrès :**

Gral. Efraín Ríos Montt  
Presidente del Congreso  
9ª Avenida 9-44, Zona 1  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
**Télégrammes :** Presidente del Congreso, Ciudad de Guatemala, Guatemala  
**Fax :** + 502 220 4024  
**Formule d'appel :** *Señor Presidente del Congreso, /* Monsieur le Président,

**COPIES À :**

**Directeur de l'imprimerie nationale du Guatemala :**

Carlos Rafael Soto  
Director, Tipografía General de la República  
18 Calle, 6-72, Zona 1  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Journal :**

Diario *El Periódico*  
15 Ave 24-51, Zona 13  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
**Fax :** + 502 332 9761

**Journal :**

Diario *Prensa Libre*  
13 Calle 9-31, Zona 1  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
**Fax :** + 502 251 8768 / 230 2193 / 230 2257

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 3 JUIN 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*